

COMMUNIQUE DE PRESSE

PANORABOIS WALLONIE – EDITION 2019: Toute la filière bois wallonne en chiffres

Marche-en-Famenne, le 22 juillet 2019 – Légère progression de la surface forestière wallonne, érosion de l'emploi salarié, bonne tenue de la construction bois, diminution des volumes vendus en forêt publique...

Tous les deux ans, l'Office économique wallon du bois dresse, en chiffres et en schémas, un nouvel état des lieux socio-économique de la filière bois en Wallonie. Une initiative rassemblant toutes les informations provenant de sources publiques, d'études internes ou externes, d'organisations professionnelles sectorielles, d'organes de promotion, d'experts bois, etc. qui bénéficie du soutien du Gouvernement wallon.

Des données de plus en plus complètes

Dans le cadre de l'année forestière de la Foire agricole et forestière de Libramont, l'Office économique wallon du bois publie sa quatrième édition du PanoraBois Wallonie. L'édition 2019 s'est vue gratifiée de 24 pages supplémentaires, qui ont une fois encore élargi et précisé son champ de vision.

Volumes et prix des bois

Cet élargissement a porté notamment sur :

- une présentation plus détaillée de l'évolution des volumes des essences de bois vendus sur pied en forêt publique wallonne
- l'évolution des prix de ces mêmes essences au départ des ventes réalisées dans les forêts privées wallonnes, prix établis par la Fédération nationale des experts forestiers.

Les données clés

Forêt wallonne

Superficie totale : 557 909 ha

→ 33 % du territoire wallon

Forêt productive : 477 454 ha

→ 86 % de la forêt wallonne

Forêt publique : 275 727 ha

→ 49 % de la forêt wallonne

Forêt privée : 282 182 ha

→ 51 % de la forêt wallonne

Filière bois wallonne

7 990 entreprises

→ 4 548 personnes physiques

→ 3 442 personnes morales

17 923 emplois directs

→ 11 922 salariés

→ 6 001 indépendants

Construction bois en Wallonie

Part de logements résidentiels neufs : 10,9 %

Part de rénovations, extensions et

surélévations en bois : 3,3 %

Il ressort globalement de ces analyses que les

volumes vendus en forêt publique wallonne, toutes essences confondues, ont connu un tassement généralisé lié à l'annulation de ventes importantes dans la région touchée par la peste porcine africaine et au retrait de nombreux lots d'épicéas du fait d'une forte dépréciation des cours découlant de l'engorgement progressif du marché provoqué par l'arrivée massive de bois scolytés indigènes mais aussi importés d'Allemagne ou de France.

Tél.: +32 (0)84 46 03 43 Fax: +32 (0)84 46 03 59 E-mail: info@oewb.be

Erosion de l'emploi en Wallonie

En ce qui concerne l'emploi en Wallonie, si le nombre d'entreprises en personnes physiques et morales est resté relativement stable, on passe en effet de 8 003 unités en 2017 à 7 990 unités en 2019, le volume de l'emploi salarié continue lui de s'éroder avec la perte de 626 postes (12 548 postes en 2016 pour 11 922 en 2018). Cette dégradation de l'emploi salarié est partiellement compensée par une augmentation de l'emploi indépendant global, qui passe de 5 780 unités en 2015 à 6 001 unités en 2017.

Analyse étendue à Bruxelles et à la Flandre

Autre nouveauté cette année, l'ouvrage analyse pour la première fois de manière approfondie la filière en termes d'entreprises et d'emplois à Bruxelles et en Flandre, de façon à s'en faire une idée à l'échelle nationale.

Les sous-secteurs à la loupe

A côté de cela, le lecteur retrouvera toutes les autres rubriques de l'édition 2017 avec notamment la très bonne tenue de la construction bois, l'augmentation de la production de pellets, la part toujours croissante prise par le bois énergie dans ses différents usages et finalement l'affermissement des surfaces forestières certifiées FSC et PEFC ainsi que du nombre d'entreprises labellisées.

Un exercice nécessaire

Véritable représentation dimensionnée de la filière, le PanoraBois se veut l'aide-mémoire du mandataire public pour mesurer l'opportunité d'une assistance au développement de la forêt et du secteur de la récolte et de la transformation du bois en Wallonie, et pour cibler et concevoir cette assistance. Il permet par ailleurs aux professionnels de la forêt et du bois de mieux se situer dans leur environnement, de faire tomber des cloisonnements internes et de rationnaliser ainsi le fonctionnement de la filière, autant de buts poursuivis par l'Office économique wallon du bois. Enfin, il éclaire organismes économiques, professeurs, étudiants, presse et finalement le grand public sur les réalités et l'intérêt que présente cette filière bois pour l'économie wallonne.

L'intégralité du document est disponible en version électronique sur le site de l'Office économique wallon du bois.

Pour de plus amples informations

Foire agricole de Libramont (du 26 au 29 juillet)
Stand de l'Office économique wallon du bois (Hall 3 - Stand 19.d)
Demo Forest de Bertrix (30 et 31 juillet)
Stand de l'Office économique wallon du bois (Stand FOR-042)

Contacts

Emmanuel Defays, Directeur : <u>e.defays@oewb.be</u> – 0476 48 46 98 Eugène Bays, Responsable Veille : <u>e.bays@oewb.be</u> – 0478 81 53 63 Marie-Eve Hoffmann, Économiste : <u>me.hoffmann@oewb.be</u> – 0485 81 61 22

A propos de l'Office économique wallon du bois

Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office économique wallon du bois a été constitué par le Gouvernement wallon avec pour mission essentielle de créer les conditions propices au développement économique et à la création d'emplois dans la filière bois en Wallonie. Il est chargé d'élaborer une stratégie de développement de la valorisation et de l'usage du bois, dans une optique de maximisation de la valeur ajoutée générée par les entreprises wallonnes. Il doit piloter les actions que cette stratégie réclame en assurant une affectation consensuelle de la ressource.